



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 15 octobre 2024 à 11 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Jade Lepage-Thériault, attachée politique et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Rachel Rivard, cheffe de service, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Justin Thibault, directeur, Interaction citoyenne

CP20241015-P1

RÉACTUALISATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES CITOYENS AUX AFFAIRES MUNICIPALES – BILAN DE LA PHASE 2

Introduction par madame la conseillère Anik Des Marais. Présentation par messieurs Justin Thibault, Yess Gacem et Matthieu Bardin, chargé de projets sénior en participation publique à l'Institut du Nouveau Monde.

L'objectif de la présentation est de présenter un sommaire de la phase 2 de la réactualisation du Cadre de référence en matière de participation des citoyens aux affaires municipales et fournir une vue d'ensemble des travaux en cours dans la phase 3.

Plan de la présentation :

1. Contexte et objectifs;
2. Démarche participative : Thèmes et activités;
3. Démarche participative : résultats;
4. Étude de cas;
5. Phase 3 des travaux;
6. Prochaines étapes.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Jean Lessard mentionne que l'enregistrement des activités tenues devrait être disponible, pour commentaires ultérieurs. Monsieur Bardin confirme qu'il peut en effet être intéressant d'avoir ce type de rencontre ouverte.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne demande comment sont conjuguées les attentes des citoyens au plan urbanistique, pour lequel des consultations ont déjà eu lieu. À la page 19, monsieur Champagne souligne l'importance de l'impartialité identifiée. De l'autre côté, la confiance des citoyens doit être préservée en mettant en place des mécanismes permettant de conserver l'indépendance et la crédibilité. Monsieur Bardin mentionne qu'il y a l'indépendance réelle et l'apparence d'indépendance, avec explications. Sur la question de la participation citoyenne à plus haut niveau, monsieur Bardin mentionne que le Service de l'interaction citoyenne connaît les défis et que la bonne communication est importante. Il donne l'exemple de la Ville de Montréal qui réalise des activités dans le milieu. La zone d'influence doit être bien identifiée pour renforcer la crédibilité.

Monsieur le conseiller Mike Duggan attend avec impatience les prochaines étapes, considérant l'importance de ce dossier.

Monsieur le conseiller Denis Girouard souligne la qualité du travail réalisé. Il mentionne que le scepticisme (page 11) est effectivement ressenti sur le terrain, les gens ayant l'impression de ne pas être consultés. Monsieur Girouard se questionne sur les actions qui seront mises en place et dans quel délai. Monsieur Bardin mentionne que le scepticisme n'a été mentionné qu'à quelques reprises. Il souligne les efforts déployés par la Ville, mentionnant que des améliorations doivent être faites pour les communications.

Monsieur le conseiller Steve Moran remercie le comité pour le travail réalisé. Il propose que l'objectif de la participation citoyenne soit précisé par le comité, pour favoriser l'implication des citoyens. Il mentionne qu'un commentaire souvent entendu est que les gens sont consultés trop en aval, sans les impliquer dans la définition du problème ou du sujet discuté. Monsieur Bardin fournit des explications sur les critères identifiés pour choisir le bon moment.

Concernant les projets de développement immobilier, madame la conseillère Anik Des Marais souligne qu'ils ont fait l'objet de plusieurs discussions au sein du comité, les gens n'ayant souvent pas participé aux rencontres sur le schéma d'aménagement. Elle rappelle le cours sur l'ABC de l'urbanisme offert, pour informer les gens des processus.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin souligne la chance qu'ont les élus de participer à des comités/commissions, leur permettant d'apporter leur apport. Il croit qu'il ne faut pas uniquement se fier aux réseaux sociaux pour diffuser l'information. Monsieur Sabourin ajoute que tout dossier n'est pas sujet à consultation, que parfois la diffusion d'information est suffisante. Concernant les échéanciers de consultation, il donne l'exemple d'une situation vécue comme élu.

Monsieur le conseiller Steven Boivin souhaite remercier les membres bénévoles du comité ainsi que les élus ayant participé aux démarches. Il souligne que la Ville est en constante amélioration et évolution et que les changements de culture sont importants. Monsieur Boivin apprécie les rencontres avec les citoyens, sous différentes formes. Il mentionne que la consultation en amont est souhaitée, mais que le comité a aussi souligné l'importance de connaître l'opinion des citoyens post projet. Il résume qu'il est important de croire à la participation citoyenne et que le travail réalisé permettra d'avoir les outils.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette remercie à son tour les membres du comité, l'INM ainsi que le Service de l'interaction citoyenne. Elle revient sur les deux pistes de réflexion présentées à la page 25 et des précisions sont données par monsieur Bardin. Madame la mairesse souligne l'aspect de neutralité, pour les deux options proposées ainsi que l'importance d'impliquer les citoyens qui le veulent.

Fin du comité plénier public à 12 h 02.